



Rapport d'activité 2017

LSCV - Ligue suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux



LSCV

Secrétariat et bureau

Après 10 années passées à gérer l'administration de la LSCV, Maja Schmid a pris sa retraite en juillet. Elle a été remplacée à 80% par notre secrétaire au Comité Laurianne Parent, qui conserve son poste au Comité mais y siège dorénavant avec voix consultative. Le 20% restant du poste est occupé sur mandat depuis octobre 2017 par Charly Pache, qui fait le relais entre les activités allemandes et romandes du bureau.

La refonte du bureau a aussi été l'occasion de mettre en place une nouvelle gestion administrative des données par Laurianne. L'aboutissement de ce travail conséquent devrait intervenir d'ici l'été 2018. Le bureau traite chaque année des milliers de courriels, des centaines de changements d'adresses, d'affiliations de nouveaux membres, en plus des nombreuses demandes qui nous parviennent chaque jour. Cette nouvelle gestion des données devrait nous permettre de passer moins de temps à des tâches administratives qui peuvent être automatisées. Le temps ainsi économisé pourrait être plus efficacement mis au service de nos membres et de l'organisation de nos activités.

Le Comité a également procédé à l'engagement en septembre d'Athénaïs Python à un taux d'activité de 70%. Journaliste et vidéaste, Athénaïs est chargée de produire et diffuser des vidéos informatives ou en lien avec les actions menées par la LSCV. Elle s'occupe également du contact avec les médias et des campagnes sur les réseaux sociaux, ce qui est devenu nécessaire pour étendre la portée de nos actions.

Assemblée générale et Comité

L'A.G. de la LSCV a eu lieu l'après-midi du 15 avril dans notre librairie Happy Books et bureau fribourgeois. A cette occasion, l'Assemblée a procédé à la réélection des membres du Comité sortant. Elle a également approuvé le remplacement du mot « vivisection » par « expérimentation animale » dans le nom de la Ligue, et l'utilisation généralisée de l'acronyme LSCV en lieu et place du nom en trois langues jusqu'à lors utilisé.

Le Comité national s'est réuni les 4 mars et 30 novembre 2017. Les principaux points discutés concernaient le renouvellement de l'aide annuelle accordée aux refuges et aux campagnes de stérilisation, le soutien aux projets de nouvelles méthodes substitutives et le suivi des actions en cours.

Au 31 décembre, le Comité était composé des membres suivants :

Président : Luc Fournier ; vice-Présidents : Benjamin Frei ; Secrétaire du comité : Laurianne Parent ; Membres : Paul Ecofey, Suzann Karagöz.

Comptabilité

Chaque année, nos comptes sont contrôlés par une fiduciaire et la LSCV bénéficie de l'exonération fiscale. Nous en profitons pour vous rappeler que vous avez la possibilité, selon la loi en vigueur dans votre canton, de déduire de votre déclaration fiscale tous les dons (généralement) d'un montant supérieur à Frs 100.- faits à la LSCV. Pour

connaître les modalités de déduction, il vous suffit de contacter votre administration fiscale.

Finances

La LSCV affiche à la clôture des comptes 2017 un bénéfice de CHF 70'887,94, qui s'explique notamment par des dépenses moins élevées dans le domaine de la publication d'annonces payantes dans les médias et campagnes d'affichage. En comparaison des années 2015 et 2016, les charges ont été réduites d'environ CHF 200'000.- afin d'équilibrer les comptes. Les finances de la LSCV restent bonnes et les actions planifiées pour 2018 sont assurées grâce au soutien de nos 20'000 membres et donateurs.

ECEAE



ECEAE
THE EUROPEAN COALITION TO
END ANIMAL EXPERIMENTS

Coalition européenne pour mettre fin à l'expérimentation animale

Maja Schmid a représenté la LSCV à la première réunion bi-annuelle de l'ECEAE qui s'est tenue du 8 au 10 mars 2017 à Brighton (UK). Maja était accompagnée de Laurianne Nicoulin et Benjamin Frei, en vue du remplacement de Maja lors des réunions futures de l'ECEAE.

Laurianne a représenté la LSCV à la deuxième réunion de l'ECEAE qui s'est tenue le 22 novembre à Londres. Durant ces deux séances, des discussions ont été menées sur le fonctionnement de l'ECEAE et sur les campagnes en cours. Il s'agit notamment



de la campagne contre les transports de singes pour les laboratoires par la compagnie d'aviation AIRFRANCE-KLM et du commerce des ces animaux par l'île Maurice ; des actions menées pour le remplacement des tests sur les animaux pour la production de produits à base de toxine botulique (campagne BOTOX), notamment auprès de la multinationale Nestlé; et des actions menées dans le cadre du programme REACH, qui exige de nombreux tests toxicologiques sur des animaux. Une scientifique de l'ECEAE a notamment la charge d'étudier toutes les demandes de tests in vivo déposées par les entreprises, et de contester les dossiers où des expériences pourraient être remplacées par des méthodes substitutives. La LSCV contribue financièrement à cette activité mise en place depuis deux années.

Des milliers d'animaux ont ainsi pu être épargnés d'une mort effroyable pour évaluer la toxicité de substances chimiques.

Fin 2017, l'ECEAE regroupait 19 organisations membres, provenant de 18 pays européens. Outre l'intérêt de réunir nos forces pour mieux nous faire entendre, les séances de l'ECEAE sont aussi l'occasion de créer des liens enrichissants entre nos organisations.

Les dissensions et concurrences entre organisations de protection des animaux étant souvent la règle, le fait de réussir à fédérer 19 organisations pour viser des objectifs communs est en lui-même très encourageant.

OSAV

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

La LSCV a transmis à l'OSAV sa prise de position concernant plusieurs nouvelles dispositions inscrites dans l'ordonnance sur la protection des animaux (OPAn), mises en consultation du 24 octobre 2016 au 7 février 2017. Le rapport de la procédure de consultation a été publié par l'OSAV en novembre 2017, les modifications retenues de l'OPAn ont été communiquées le 10 janvier 2018.

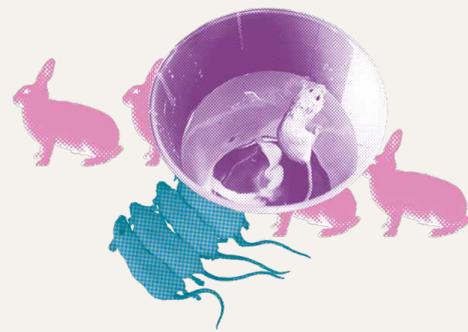
Au final, plusieurs dispositions absurdes dans le domaine de l'expérimentation animale ont été confirmées par l'OSAV, comme le fait de nommer dans les laboratoires au poste de « délégués à la

protection des animaux » un chercheur ayant obligatoirement « trois ans d'expérience pratique en expérimentation animale »! Le seul point positif concerne la détention des Toupayes qui reste inchangée, alors que les chercheurs voulaient pouvoir les détenir dans des cages deux fois plus petites.



Mauvais étiquetage des vestes ornées de fourrures

En 2016, la LSCV avait dénoncé à l'OSAV plusieurs magasins vendant des articles dont l'étiquetage n'était pas conforme à l'ordonnance sur la déclaration des fourrures. Vu le peu de réactivité de l'OSAV qui est l'autorité officielle de contrôle, la LSCV a décidé de mener une enquête auprès de 71 magasins de fourrures dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel,



Commissions

Daniel Favre représente depuis 2009 la LSCV dans la commission sur l'expérimentation animale du canton de Vaud. L'activité des commissaires consiste notamment à étudier les demandes d'expérimentations animales déposées par les chercheurs et à délivrer un préavis à l'autorité cantonale.

Luc Fournier qui siégeait depuis 1997 dans la Commission du canton de Genève a démissionné de son poste en janvier 2017, suite au lancement en décembre 2016 de l'initiative cantonale « Pour un meilleur contrôle de l'expérimentation animale ». Le lancement de cette initiative fait notamment suite aux multiples oppositions du Conseil d'Etat dans la nomination de représentants LSCV au sein de la commission. Le texte de l'initiative prévoit des droits de recours aux membres de la commission en cas de refus de nomination et d'autorisations d'expériences délivrées par l'autorité cantonale.

Fribourg et Berne. De ces contrôles, il est apparu que 64 commerces ne respectaient pas les dispositions légales en matière d'étiquetage. La plupart n'étaient même pas au courant des dispositions de l'ordonnance. D'autres indiquaient ne jamais avoir été contrôlés, bien que le texte soit en vigueur depuis plus de trois ans. L'OSAV qui a été interpellé sur cette situation inacceptable, a reconnu n'avoir pas les moyens logistiques suffisants pour effectuer les contrôles annoncés lors de l'entrée en vigueur de l'ordonnance. Notre rapport a été transmis aux médias le 27 novembre pour dénoncer cette situation, ainsi qu'aux 246 élus de notre Parlement fédéral. Plusieurs élus nous ont fait part de leur soutien et une action devrait être engagée au Parlement en 2018.





Expérimentation animale

Fribourg - Journée internationale pour l'abolition de l'expérimentation animale

La manifestation co-organisée par la LSCV et PEA a eu lieu le 22 avril, avec un défilé se terminant devant l'esplanade de l'Université de Fribourg qui détient et expérimente des singes. Durant toute la journée, une dizaine d'associations ont formé un village de tentes sur la Place Georges Python, pour accueillir et informer le public. La veille, une conférence sur le thème de l'expérimentation animale a été organisée dans notre librairie fribourgeoise Happy Books, avec pour conférencière Audrey Joula, auteure du livre « Profession : animal de laboratoire ».

déjà interpellé le Conseil fédéral sur l'inefficacité des commissions cantonales, a accepté de nous recevoir le 10 septembre 2017 afin de s'exprimer sur l'initiative dans une interview filmée. En décembre, la LSCV a été amenée à se prononcer auprès de la Chancellerie sur les multiples attaques juridiques portées par le Conseil d'Etat contre le texte de l'initiative. Notre avocat a contesté l'ensemble des critiques formulées en date du 21 décembre. Le Conseil d'Etat a malgré tout décidé d'invalider partiellement l'initiative le 24 janvier 2018. Cette décision a fait l'objet d'un recours déposé par la LSCV le 26 février 2018.



Expérimentations sur les primates à l'Université et l'ETH de Zürich

Le recours déposé en 2014 par trois membres de la commission sur l'expérimentation animale contre une expérience devant utiliser des macaques, a été rejeté le 5 avril 2017 par le Tribunal administratif zurichois. 51 organisations, parmi lesquelles la LSCV, ont signé le 3 mai 2017 un communiqué dénonçant cette décision incompréhensible et ce retour en arrière en matière de protection des animaux.

Un premier rassemblement a par la suite été organisé le 6 mai à Zürich par la LSCV et les associations Aktivismus für Tierrechte et TIF. Une deuxième manifestation a eu lieu le 2 septembre devant l'Université de Zürich, ainsi que deux autres rassemblements les 16 octobre et 16 novembre. Plusieurs organisations et particuliers se sont réunis en vue de mener des actions auprès du Grand Conseil zurichois. Un projet d'initiative cantonale visant l'interdiction des expériences sur les singes est aussi en discussion.

Genève - initiatives populaires cantonales

« Pour une meilleure recherche médicale » et « Pour un meilleur contrôle de l'expérimentation animale »

Lancée en décembre 2016, l'initiative « Pour un meilleur contrôle de l'expérimentation animale » a pu être déposée le 20 avril 2017, à la différence de l'initiative « Pour une meilleure recherche médicale » qui visait le remplacement de l'expérimentation animale par des méthodes substitutives. La thématique des méthodes de remplacement est encore peu compréhensible pour une grande partie du public, ce qui rend difficile une collecte de signatures. A l'inverse, un meilleur contrôle de l'expérimentation animale par un changement du fonctionnement de la commission de contrôle genevoise a été plébiscité par la population. Un immense merci à tous les militants qui se sont mobilisés durant les quatre mois de récoltes de signatures. L'aboutissement de l'initiative a été confirmé par voie d'arrêté le 27 septembre 2017. La Conseillère nationale Isabelle Chevalley, qui avait

Botox Action Week

Journée d'action et d'informations sur le Botox à l'échelle européenne le 1er juillet par les associations membres de l'ECEAE. Chaque année, des centaines de milliers d'animaux meurent dans de terribles souffrances pour la production de produits anti-rides à base de toxine botulique, plus connus sous le nom générique de « Botox ».

En 2017, la campagne a visé la multinationale Nestlé, qui dispose des droits exclusifs de commercialisation de plusieurs produits de dermatologie esthétique comme le Dysport et l'Azzalure. En Suisse, la campagne a été appuyée par une pétition à signer en ligne, intitulée: STOP à la mort lente et effroyable de milliers d'animaux pour les produits esthétiques distribués par Nestlé! La pétition sera probablement déposée en 2018.





Aide aux étudiants

La Ligue a reçu dans ses bureaux plusieurs étudiant(e)s souhaitant faire un travail sur le thème de l'expérimentation animale. Le bureau a également répondu à plusieurs demandes et questionnaires transmis par des étudiants ou jeunes en formation.

Nous avons également donné une conférence le 23 décembre devant trois classes du Gymnase de Renens, dans le cadre d'un travail pour l'élaboration d'une campagne marketing sur le thème de la défense d'une cause animale.

Stands Fourrure-Foie gras

Pour la troisième année consécutive, la LSCV a tenu une dizaine de stands d'informations contre la fourrure et le foie gras durant les mois d'octobre à décembre, dans les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel. Comme les années précédentes, ces stands ont aussi été l'occasion de faire déguster gratuitement le Faux Gras de Gaïa, alternative végétale au foie gras. Des centaines de boîtes ont ainsi été écoulees sur nos stands et des centaines d'autres ont pu être commandées auprès du bureau de la Ligue en vue des fêtes de fin d'année.



Autres stands et manifestations LSCV

11 février - Manifestation à l'occasion du plus grand marché en Suisse sur la chasse et la fourrure à Thoune, organisée par Aktivismus für Tierrechte avec le soutien de la LSCV, Tier im Fokus (TIF) et Wildtierschutz Schweiz.

24 février - Le salon de tatouage Freak Chic Tattoo à Bulle (Fribourg) a organisé un Flash day en faveur de la LSCV. Des motifs animalistes spécialement réalisés étaient proposés aux visiteurs ainsi que du matériel de la LSCV. Un grand merci au Freak Chic Tattoo pour son soutien !

17 juin - Manifestation pour la fin des abattoirs à Zürich, organisée par la LSCV, TIF, Aktivismus für Tierrechte et Schlachthaus-Nachtwache Zürich.

24 septembre - Stand LSCV à Genève l'occasion de la Marche Globale pour les Eléphants, Rhinos et Lions.

21 octobre - Manifestation à Zürich contre la fourrure.

18 novembre - Rassemblement à Bâle-ville contre le Mefa, plus important salon en Suisse consacré au commerce de la viande.

9 décembre - Stand LSCV en Valais à l'occasion du Festival d'Hiver au refuge la Bouche qui rit.



Action contre les animaux dans les cirques

Les actions contre les spectacles du cirque Royal qui tourne en Suisse alémanique avec des fauves ont continué en 2017. Des distributions de flyers ont eu lieu avant les représentations du cirque du 10 avril au 17 avril à Bümpliz (BE), du 20 avril au 1er mai 2017 à Bâle, les 23 et 24 mai à Oftringen (AG), les 20 et 21 juin à Affoltern am Albis (ZH), du 23 au 25 juin à Sursee (LU), le 30 juin à Klingnau (AG), du 15 au 26 juillet à Zürich, le 3 août à Arbon, le 8 août à Romanshorn (TG), du 11 au 13 août à Schaan (Liechtenstein), les 26 et 27 août à Wil, le 3 septembre à Rapperswil-Jona (SG), et du 8 au 10 septembre à Uster (ZH).

La manifestation « Artgerecht ist nur die Freiheit! » du 9 décembre, qui s'est achevée devant le cirque Royal à Emmenbrücke (LU) a été co-organisée par la LSCV et Aktivismus für Tierrechte. Des actions ont aussi été menées devant le cirque Knie du 31 mai au 5 juin à Zürich, du 10 au 21 juin à Bâle, et le 2 juillet à Langenthal (BE).



Pour des Automnales sans fourrure ni foie gras

Lancée en 2016, la campagne pour des Automnales éthiques s'est poursuivie en 2017. L'Etat étant de par la loi l'actionnaire majoritaire du site de Palexpo qui organise la Foire annuelle des Automnales, la campagne vise à ce que ce lieu ne puisse plus faire la promotion d'articles -comme la fourrure ou le foie gras- dont la production est interdite en Suisse pour cause de cruauté envers les animaux.

La LSCV a été auditionnée le 20 février 2017 par la commission des pétitions du Grand Conseil genevois, suite au dépôt en 2016 des 24'000 signatures de la pétition demandant des Automnales éthiques. Le 22 septembre, la pétition qui a été soumise au vote du Grand Conseil, a été balayée par 56 votes contre 6 !

Durant la Foire qui s'est déroulée du 10 au 19 novembre, des milliers de flyers ont à nouveau été distribués pour inciter le public à renoncer à la visiter et plusieurs Happening sanglants ont été organisés au centre-ville. Un groupe de militants a participé au 10km de la course se déroulant dans l'enceinte des Automnales, déguisés en cadavres dépecés de leurs fourrures. La LSCV a également procédé aux contrôles de tous les stands vendant de la fourrure. La totalité des stands étant en infraction avec la législation sur l'étiquetage, ils ont tous été dénoncés. La direction des Automnales a aussi été interpellée sur sa responsabilité concernant l'accueil de stands ne respectant pas les dispositions légales. La réponse de son service juridique a été d'affirmer que les stands sont « seuls responsables du respect des normes en vigueur ». De nouvelles actions seront menées en 2018.

Pour des magasins PKZ sans fourrures

La campagne en Suisse alémanique pour inciter les magasins PKZ à renoncer à vendre de la fourrure a continué elle aussi. Plusieurs actions de récoltes de signatures pour la pétition « Wir wollen PKZ pelzfrei! » ont été organisées à Bâle les 3 et 6 avril et 15 et 22 mai.



www.animaux-parlement.ch

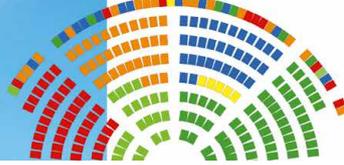
Créée en 2015 à l'occasion des élections fédérales, la plateforme web animaux-parlement recense les votes des 246 parlementaires en faveur ou contre les animaux. La plateforme a été entièrement mise à jour en 2017 et les objets traités au parlement fédéral en lien avec la protection des animaux y ont été régulièrement relatés.

Athénaïs Python dispose d'une accréditation qui lui permet en tant que journaliste d'entrer au Parlement et d'interviewer les parlementaires selon les objets en votation. Les vidéos sont mises en ligne sur le site internet animaux-parlement et sur une page YouTube qui a été spécialement créée. En 2017, la LSCV s'est particulièrement engagée pour ces deux objets :



Motion 15.3832 «Interdire l'importation de produits provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements»

Déposée en 2015 par le Conseiller national bernois Matthias Aebischer, la motion a été acceptée au Conseil national le 7 juin 2017 par 97 voix contre 77. Une campagne a été menée par la protection des animaux pour soutenir la motion avant son vote prévu au Conseil des Etats. De nombreux échanges ont eu lieu avec les parlementaires après que la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E) du Conseil des Etats ait proposé son rejet par 9 voix, sans opposition. La LSCV a envoyé le 23 novembre aux 46 Conseillers aux Etats un colis comprenant un courrier et une boîte de Faux Gras pour leur rappeler que la cruauté n'était ni nécessaire à notre bien-être, ni une fatalité. Tous les produits visés par l'interdiction pourraient être remplacés par un équivalent sans cruauté envers les animaux. La LSCV a également participé avec les associations Stop Gavage et L214 à la



publication d'une annonce payante dans l'édition romande du journal 20 Minutes, pour informer les lecteurs de la cruauté du gavage des animaux pour la production du foie gras. Mais comme attendu, la motion a été rejetée le 29 novembre par le Conseil des Etats par 37 voix contre 4.



Motion 15.4241 « Interdire les expériences sur les primates leur causant des contraintes »

Déposée en 2015 par la conseillère nationale bâloise Maya Graf (Les Verts), la motion a finalement été refusée le 11 décembre 2017 par 110 voix contre 66 et 4 abstentions. Beaucoup d'associations dont la LSCV se sont mobilisées pour inciter les membres du Conseil national à soutenir la motion, notamment par l'envoi de nombreux courriels. Les 35'000 signatures de la pétition « Stop Primate Experiments! » lancée par la LSCV ont été déposées le 21 novembre par Benjamin Frei au Parlement fédéral. Benjamin a également organisé le 25 novembre à Berne un rassemblement contre les expériences sur les singes.

Projet d'initiative fédérale Stop à l'importation de produits provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements

Suite au rejet de la motion Aebischer, plusieurs élus au parlement fédéral et organisations de protection des animaux, dont la LSCV, se sont rencontrés le 12 décembre à Berne en vue de collaborer sur un projet d'initiative. Son lancement est planifié pour 2018.

La LSCV a participé par la suite à la remise du prix «Triple A de la protection des animaux» par l'Alliance animale Suisse. Les deux lauréats étaient la conseillère nationale bâloise Maya Graf pour son engagement politique en faveur des animaux et contre l'expérimentation animale, et le conseiller national bernois Matthias Aebischer pour sa motion visant l'interdiction d'importation des produits provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements.



Retour des chasseurs à Genève

Le projet mené par le Conseiller d'Etat Luc Barthassat aurait dû aboutir sans encombre, grâce à un discret projet de loi (PL12043A) élaboré par des députés PLR au Grand conseil genevois. Celui-ci visait à supprimer la commission chargée d'autoriser les tirs de régulation d'animaux causant des dégâts. Cette commission, composée de représentants des organisations de protection des animaux et de la nature, s'oppose à ce que l'exécution des tirs de régulation soit effectuée par des chasseurs, comme tente de le faire depuis plus d'une année le CE Luc Barthassat. La manœuvre était a priori simple : supprimer cette commission par un changement de la loi, et ouvrir grand la porte aux chasseurs. Bien que la chasse soit interdite depuis plus de 40 ans dans ce canton.

Le vote de ce projet de loi étant agendé au 11 mai 2017, la LSCV a envoyé le 8 mai un courriel à chacun des 100 députés au Grand Conseil, dénonçant l'objectif caché de ce PL. Pour soutenir notre argumentaire, un projet de directive de tirs pour les chasseurs, rédigé par la DGAN, l'un des services du Département du CE Barthassat, a également été rendu public.

Le 9 mai, la LSCV a dénoncé pénalement la DGAN au Ministère public (MP) pour plusieurs tirs illégaux d'animaux et avisé les médias par voie de communiqué. Le 11 mai, avant la séance du Grand conseil genevois, plusieurs militants ont également distribué aux députés des tracts les informant de l'objectif du PL.

Au moment du vote, le PL a été balayé par une large majorité d'élus. Interpellé, le CE Barthassat a dû reconnaître qu'il avait effectivement approché les chasseurs genevois pour des tirs d'animaux.

Visiblement tout chamboulé par l'échec de sa manœuvre, le CE Barthassat a déposé le 15 mai une plainte pénale contre la LSCV pour dénonciation calomnieuse. Plainte plutôt bienvenue, puisqu'elle allait obliger le ministère public à traiter notre dénonciation. Si le procureur en charge de ce dossier a effectivement annoncé le 30 mai suspendre la plainte le temps de se prononcer sur notre dénonciation, c'est malheureusement silence radio depuis cette date. Malgré plusieurs relances de notre avocat, le MP n'a donné suite à aucun de ses appels. La DGAN a continué à tirer illégalement des animaux et nous avons étendu notre dénonciation à ces nouveaux tirs. Ce dossier est toujours en cours.



Fribourg - librairie-café « Happy Books »

Après deux années de procédures administratives absurdes, la librairie LSCV Happy Books a finalement reçu en janvier 2017 l'autorisation lui permettant d'offrir un service de restauration.

Ouverte du jeudi au samedi, Happy Books a également participé à plusieurs événements. Le 25 mars, s'est déroulée une dégustation de fauxmages végétaux de la crèmerie végétaux. Le 1er novembre, la librairie a accueilli la soirée d'ouverture du mois végane à Fribourg, organisée par l'association PEA, ainsi qu'une conférence sur la nutrition le 14 novembre et une autre sur le thème du spécisme le 19 novembre.

Trois ateliers brunch ont aussi été organisés par le chef Michel Stabile. Le 12 novembre sur la cuisine crue, le 19 novembre sur la cuisine indienne et le 10 décembre pour un repas de fêtes éthique et chocolats crus vegan. La librairie est aussi visitée pour son choix de livres notamment dans les domaines de la protection des animaux, de l'activisme et de la cuisine éthique.

Nourriture pour chiens et chats non testée sur les animaux

Ce projet de distribution de produits non testés pour nos membres à tarif préférentiel avait été lancé en avril 2016. Après plus d'une année d'activité, celui-ci n'a pas généré suffisamment de commandes pour pérenniser cette activité. Comme indiqué durant notre assemblée générale, nous y avons mis un terme durant l'été 2017.



Journal LSCV, mailing et Newsletter

Comme chaque année, nos membres ont été informés des actions en cours par le biais des quatre éditions annuelles de notre journal.



Deux mailings de cartes ont également été diffusés à nos 20'000 adresses de donateurs en mars et octobre 2017. Plusieurs Newsletter ont été envoyées, selon l'actualité des cantons. Il est possible de s'y inscrire via un formulaire de contact sur notre site internet.

Site Internet www.lscv.ch

Notre site internet enregistre toujours environ 700 à 800 visites quotidiennes. Un nouveau site a été créé durant l'été et développé les mois suivants pour le rendre fonctionnel dans les trois langues français, allemand et italien.

Réseaux sociaux

Les comptes Twitter et nos deux pages Facebook en français et allemand sont bien suivies.

La page FB en allemand est gérée par la représentation alémanique de la LSCV. La page en français, par la représentation romande. Un compte instagram a aussi été créé en français, ainsi que deux pages Youtube pour diffuser les vidéos LSCV et celles d'animaux-parlement produites par Athénaïs.



Aide aux refuges et campagnes de castration

La Ligue soutient chaque année une vingtaine de refuges ou centres de soins pour animaux, et finance des campagnes de castration et stérilisation de chats errants. En 2017, le montant consacré à ces actions a été de CHF 63'323.- dont CHF 16'362.- pour les campagnes de castration et prise en charge de frais vétérinaires.

Toutes ces aides sont délivrées après discussion de chaque cas et approbation de la majorité des membres du Comité national. La plupart des aides sont octroyées à des refuges connus de longue date, pour lesquels la Ligue peut assurer la bonne utilisation des dons perçus. Suzann Karagöz s'occupe également depuis de nombreuses années de la campagne de stérilisation et castration de chats errants du canton de Genève. Les animaux sont castrés et marqués à l'oreille avant d'être relâchés sur leur lieu de capture, puis régulièrement nourris par la suite. Outre Genève, les aides octroyées par la Ligue pour les campagnes de stérilisation concernent principalement les cantons de Neuchâtel, Tessin et Valais.



Conclusion

Que tous nos membres et soutiens soient infiniment remerciés pour leurs aides et contributions à nos actions. Sans vous, rien n'aurait été possible. **Mille mercis !**

Luc Fournier, Président